



Covid-19 et Travail

La crise sanitaire liée au nouveau Coronavirus n'est pas encore terminée que déjà en France et dans le monde, les effets sur le travail se font déjà sentir : licenciements ou augmentations des cadences, réductions ou suppression des droits des travailleurs, baisse des investissements, suppression de la R&D, fermetures d'usines, délocalisations... Les États et les grandes entreprises tentent de sauver l'économie mondiale, mais c'est plutôt la finance qu'ils veulent sauver, et ce sur notre dos ! Chez Airbus aussi, la crise sanitaire laisse des traces, et nos directeurs commencent à préparer le terrain pour nous faire accepter des changements qu'avant la crise ils avaient déjà rêvés !

Illogisme ?

■ Chez Airbus SAS, il est facile de comprendre que le confinement des populations a engendré un quasi arrêt des avions commerciaux. Cependant, les États soumis à la forte pression des industriels des secteurs concernés tentent de sauver la saison touristique et de redonner confiance aux populations malgré la crise sanitaire. Airbus, premier avionneur mondiale en 2019 a battu tous les records de livraison d'avion (863 avions). En avril, nous pouvions nous attendre à ce qu'Airbus ne reçoive aucune commande. Et pourtant, Airbus a enregistré 9 nouvelles commandes d'avions (mono-couloir). Certes, c'est peu, mais c'est à ajouter au carnet de commande déjà énorme (+ de 7600 avions à livrer). Mais on supprime des postes d'intérimaires, de prestataires, on menace de licenciements les salariés de la branche aviation civile. Cela a un impact sur toutes les entreprises du groupe.

Est-il normal que dans une entreprise aussi importante qu'Airbus, des personnes et leur famille soit sacrifiées et livrées aux fins de mois difficile ? La CGT MetaPole condamne ces agissements et les annonces de la Direction et demande que l'emploi des salariés, des prestataires et intérimaires ne soit plus considéré comme une variable d'ajustement. On ne joue plus ! Bien au contraire, nous proposons de baisser le temps de travail pour travailler mieux et travailler toutes et tous et sans perte de salaire.

■ **Sacrifice des projets R&D chez Airbus Defence & Space** : Pour l'instant tout va bien... Et pourtant, les salariés constatent que de nombreux projets R&D sont arrêtés ou que les

investissements sont diminués. Des salariés sont ainsi menacés d'activité partielle.

Sous prétexte de devoir compenser la diminution des profits de la branche aviation civile, ADS décide de diminuer les investissements et ainsi nous rendre moins compétitif à l'avenir ! Encore une décision que de nombreux salariés ne comprennent pas. De plus, les salariés se retrouvent dans le désarroi le plus total et l'inquiétude monte. Pourtant, nous avons de nombreuses idées pour continuer à investir dans des projets utiles.

Production

■ **Allongement de la durée du travail** : Dans les salles blanches et les laboratoires, grâce à l'action des salariés soutenus par la CGT, le planning d'organisation du temps de travail est mise à jour pour conserver la journée de travail à 7h32, comme défini dans le statut social d'ADS. Celle-ci était passée à 7h52, ne considérant plus ces pauses nécessaires comme du temps de travail. C'est une belle résistance afin de conserver de bonnes conditions de travail. Nous avons obtenu le respect du statut social !

■ **Temps de pause** : En période de covid-19, les salariés de la production, prenant leurs pauses de 10 minutes (hors temps d'habillage) n'ont pas le temps de se rendre au meta-express, de prendre un café et de revenir. Soit, la durée de pause accordée doit être plus longue tant que dure la crise, soit une machine à café dans le bâtiment concerné est remise en fonctionnement (en établissant une procédure de désinfection stricte) : il faut une solution.

■ Augmentation des cadences : Attention aux risques psycho-sociaux. Le rattrapage des jours non travaillés pendant le confinement va engendrer un travail le samedi et des heures supplémentaires. Alors que tout le secteur aéronautique est sous perfusion d'aide publique, il n'est pas question de mettre en danger les salariés pour sauver quelques profits. Continuons à produire comme nous savons le faire, dans le sérieux et avec le souci de qualité de notre travail. Les salariés ont toutes les raisons de ne pas céder aux éventuelles dégradations de leurs conditions de travail.

Aides publiques

Les aides publiques, c'est notre argent, celui de nos impôts, résultant de notre travail. Renault bénéficiera de 5 Milliards d'euros, Air France 7 Milliards. L'utilisation du dispositif d'activité partielle, dont bénéficie déjà Airbus, est aussi un moyen d'utiliser la solidarité nationale !

Pourtant les centaines de milliards d'euros distribuées aux actionnaires ces dernières années devraient permettre aux conseils d'administration de contribuer aux difficultés conjoncturelles. Pourtant les rumeurs de suppression d'emploi et de fermeture d'usine, notamment chez Renault affluent ! Tout ceci est insensé. Renault envisage la suppression de 3 sites en France (Dieppe, Choisy le roi, les Fonderies de Bretagne), et de vider l'usines de Flins de ses principales activités (Zoé). **Les salariés devront être solidaires afin de conserver leurs emplois.**



Prime Panier : Accord Groupe portant sur les mesures complémentaires mises en œuvre au sein du Groupe Airbus pour faire face à l'épidémie de COVID 19 : Article 27

« Article 27 – Indemnité restauration Covid-19

Pendant la période de confinement, et pendant toute la durée de fermeture des restaurants d'entreprise, chaque société concernée devra considérer le versement aux personnels d'ateliers non cadre une indemnité repas de 9€ par jour travaillé sur site à la demande de la hiérarchie, à effet rétroactif du 17 mars 2020. Cette indemnité ne pourra être versée qu'aux personnels ne bénéficiant pas déjà d'un dispositif de même nature (prime panier, tickets repas, mise en place de livraison de plateau repas...). »



Tous les salariés Non Cadres travaillant en salles Blanches et laboratoires sont concernés par la mise en place de cette prime. Nous avons demandé à la Direction de l'entreprise le respect de cet article et le versement de cette prime pour tous les salariés n'ayant pas bénéficié de repas aux restaurants d'entreprise durant sa période de fermeture. En attendant la réponse, les salariés potentiellement concernés peuvent en faire la demande à leur HRBP.

De même, on peut se poser la question pour l'ensemble des salariés, dont les cadres, qui n'ont pas bénéficié de leur subvention. Chaque salarié serait dans leur droit de demander que cette prime leur soit versée avec effet rétroactif au 17 mars 2020.



Notre priorité ? Être disponibles pour tous et à tout moment !


cgt_elt@airbus.com

Nous rencontrer ?
Mardi et Jeudi à partir de 12h30 au local CGT